



Le Pontet :  
D'importants travaux de renouvellement du réseau d'eau potable  
sur l'avenue Louis Pasteur

*Le Syndicat Rhône Ventoux, qui assure la compétence eau potable, va procéder à d'importants travaux de renouvellement du réseau sur l'avenue Louis Pasteur. Ils seront réalisés par l'entreprise Sogea, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Tramoy.*

**En quoi consistent ces travaux ?**

Ces travaux se dérouleront entre le carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et celui de l'avenue Alphonse Daudet. Ils consisteront à renouveler 900 ml de canalisations.

Le démarrage est prévu le 3 mai 2021 pour une durée d'environ 5 mois. Cinq phases ont été identifiées.



Compte tenu de leur spécificité, ces travaux seront réalisés en alternat pour les phases 1, 2, 3 et 4 et en sens unique de circulation pour la phase 5. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier et l'accès aux riverains, aux véhicules de secours et de service sera maintenu.

La continuité de l'alimentation en eau sera assurée en dehors des interventions nécessaires pour mettre en service les nouvelles canalisations. Avant chacune de ces coupures, le délégataire du Syndicat Rhône Ventoux, la société SUEZ, informera tous les usagers impactés.

### En quoi ces travaux sont-ils nécessaires ?

Les conduites d'eau potable situées sur l'avenue Pasteur ont plus de 60 ans et sont affectées par des casses récurrentes.

Cette intervention prioritaire et absolument nécessaire pour le bon fonctionnement du réseau d'eau potable, permettra de sécuriser l'alimentation des usagers, de limiter les fuites et donc de préserver la ressource. En parallèle, une remise en conformité des branchements sera réalisée avec notamment la mise en accessibilité des compteurs.

### Un chantier à 500 000 euros

Les dépenses estimées pour la réalisation de ce chantier s'élèvent à près de 500 000 euros.

Ce projet bénéficiera du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur d'un montant prévisionnel de 185 000 €.

### L'Agence de l'Eau, qu'es aquò ?

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024".

L'Agence de l'Eau accompagne en particulier les opérations visant à économiser l'eau (réduction des fuites des réseaux d'eau potable, changement de pratique agricoles, réutilisation des eaux usées traitées...). Dans le contexte de changement climatique, l'eau se raréfie : 40% du bassin Rhône-Méditerranée est déjà déficitaire en eau et d'ici 2050, les prévisions indiquent une diminution de 80% de débits en été pour certains cours d'eau et une moindre alimentation des nappes souterraines.

Pour avoir plus d'informations :

**Courriel** : [contact@rhone-ventoux.fr](mailto:contact@rhone-ventoux.fr) **Site Internet** : [www.rhone-ventoux.fr](http://www.rhone-ventoux.fr)

